



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**PREFET DE L'HERAULT**

**SOUS-PREFECTURE DE LODEVE**

COMMUNE DE SAINT SATURNIN DE LUCIAN

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

Avis d'ouverture d'enquête préalable  
A la déclaration d'utilité publique et parcellaire

Le projet présenté par la commune de Saint Saturnin de Lucian, maître d'ouvrage, qui a pour but l'élargissement et l'aménagement de deux voies sur le chemin des Plantades, et la rue de l'Aire, est soumis à enquête publique avant décision de Monsieur le Préfet de l'Hérault.

Cette enquête publique conjointe se déroulera dans la commune de Saint Saturnin de Lucian, siège de l'enquête pendant 15 jours consécutifs, du **lundi 18 janvier 2016 au lundi 1<sup>er</sup> février 2016 inclus**.

Monsieur Jean-Pierre GRATECAP, cadre supérieur SNCF retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Tribunal Administratif de Montpellier.

Le dossier d'enquête ainsi qu'un registre commun seront déposés en mairie de Saint Saturnin de Lucian pendant toute la durée de l'enquête, les lundi de 9h à 12h, mardi de 9h à 12h et jeudi de 15h à 18h, afin que les habitants et tous les intéressés puissent en prendre connaissance et consigner leurs observations sur le registre côté et paraphé par le commissaire-enquêteur ou les adresser, par écrit à l'adresse de la mairie, au commissaire-enquêteur qui les annexera au registre après les avoir visées

Le commissaire enquêteur recevra, en personne, les observations du public les jours et heures suivants :

- le **lundi 18 janvier 2016** de **9 h à 12 h** ;
- le **lundi 1<sup>er</sup> février 2016** de **15 h à 18 h** ;

Des informations complémentaires peuvent être demandées auprès de Madame le Maire de la commune de Saint Saturnin.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur pourront être consultés pendant un an en mairie de Saint Saturnin de Lucian, à la Sous-préfecture de Lodève ainsi que sur le site de la préfecture de l'Hérault [www.herault.gouv.fr](http://www.herault.gouv.fr).